



RAISON SOCIALE
NOM PRENOM
ADRESSE
C.P. VILLE
TELEPHONE PORTABLE
MAIL

Je n'autorise pas que mes coordonnées soient communiquées aux partenaires du GPCL

S'engage à respecter les règles prévues par le règlement du concours, présentera au concours le vin suivant (quantité minimum de 40 hl par vin présenté) Récolte 2022. Le vin présenté a fait l'objet d'une déclaration de revendication dans les règles de l'appellation. La fiche de renseignement sera à compléter avec l'agent de prélèvement, elle indiquera les références précises du lot.

Muscadet récolte 2022 Sèvre et Maine Côtes de Grand Lieu
 Coteaux de la Loire AOC
 En cuve Embouteillé

Quantité présentée HL Lieu de prélèvement.....

Nom du Château Clos Domaine de

- Coût de l'inscription : **49 € par échantillon.**
- Une facture vous sera délivrée. Merci de vous tenir à la disposition des agents qui opèreront le prélèvement de l'échantillon sur avis de passage.
- Prévoir 6 bouteilles vides, nues (avec bouchons) pour le prélèvement en cuve, ou 6 bouteilles nues bouchées du lot embouteillé présenté, ainsi que dans les deux cas, 1 étiquette (non collée) de votre Domaine ou Château. Une bouteille du lot prélevé sera à conserver par vous.
- Ce bulletin est à retourner, dûment rempli au siège du Comité d'Organisation du GPCL, Espace Frédéric PRAUD – Rue du Square – 44430 LE LOROUX BOTTEREAU ou par mail

impérativement avant le 30 janvier 2023.

Règlement lors du passage de l'agent de prélèvement
 par chèque bancaire espèces

Fait à, le

Signature

Etiquette N° prélèvement

Le règlement complet du concours est à joindre à l'inscription, paraphé et signé. Le lauréat du prix s'engage à honorer de sa présence les animations prévues au cours de l'année et à offrir 60 bouteilles au comité de foire à des fins promotionnelles.

En partenariat avec : CAMN *le service*





